

SAINT GERMAIN D'AULNAY

La lettre d'information

Septembre 2007



LES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DU BOURG : UN CHANTIER SUR PLUSIEURS ANNEES



villages alentours. Ce repérage donne des idées et permet d'envisager des solutions en harmonie avec le caractère de l'église. N'hésitez pas à venir les voir et à nous donner votre avis. Une mise en lumière, financée par la Communauté de Communes, est également prévue. En parallèle, la rénovation des peintures, sculptures et bannières, à l'intérieur de l'église, va se poursuivre. Cette rénovation intérieure est d'autant plus essentielle que la qualité de ce patri-

moine est largement reconnu par les Monuments Historiques. Ainsi, la statue de la vierge à l'enfant datant du 14ème siècle sera prêtée au Musée de Normandie, à Caen, pendant une année, pour une exposition événementielle sur l'art gothique.

La qualité historique de notre bourg étant reconnu autant en faire un lieu agréable et valorisant.

L'embellissement du bourg est un projet important, lourd à porter financièrement. Depuis 2002, il a fallu travailler en plusieurs étapes. La première phase a été de refaire l'intérieur de la salle polyvalente. L'augmentation du nombre de réservations pour des fêtes et des soirées montre que l'objectif est atteint. Ensuite est venue, la rénovation de la Mairie afin de la rendre plus fonctionnelle et plus accueillante.

Les communes ayant en charge, l'entretien des bâtiment religieux (depuis la loi

de 1905), l'attention est maintenant portée sur l'église et ses abords. C'est un espace central autour duquel nous tournons tous les jours, ou presque. Il est donc essentiel de trouver des solutions esthétiques à un prix abordable.

La toiture du clocher a été refaite en 2001. Pour la poursuite des travaux, le préalable indispensable était la mise en place d'un système de drainage autour de l'église et du cimetière. C'est chose faite depuis cet été.

Redonner du « caractère » aux abords de l'église



Refaire le mur et les grilles : un élément fort des travaux d'embellissement

Les projets en cours portent sur la réfection du mur d'enceinte et la rénovation des grilles en fer forgé. Lors de vos visites à la Mairie, vous avez pu voir des photos de

TENNIS DE TABLE SAINT GERMAIN CHAMPION DE L'ORNE !

2007 : une grande année pour le club de tennis de table de Saint Germain d'Aulnay. Tout a commencé par l'accueil des clubs ornaïens pour l'Assemblée Générale du Comité Départemental. Cet événement est la reconnaissance du travail de fond accompli par les animateurs depuis de nombreuses années. L'équipe est bien représentée lors des compétitions individuelles (catégories adultes) et les compétitions jeunes. L'équipe première a remporté tous ses matchs pour finir championne de l'Orne. Le club compte, à la fin de la saison, 21 licenciés dont 11 jeunes, ce qui promet un bel avenir.
Entraînement : lundi (18h), mercredi (17h), vendredi (20h30)



LA CROIX : LE SIGNAL D'ARRIVEE A SAINT GERMAIN



La rénovation de la croix fait partie des travaux d'embellissement des abords du bourg. Ils sont financés, pour partie, par la Communauté de Communes. Les travaux ont été confiés à ACI, une entreprise d'insertion locale qui aide des chômeurs à retrouver un emploi. La croix a

été redressée, le socle consolidé. Une nouvelle grille, exacte reproduction de l'actuelle sera posée. Il ne reste plus qu'à monter un échafaudage pour peindre la croix. Le chantier a été malheureusement retardé par les mauvaises conditions météo, tout au long de l'été.

« La croix de Saint Germain est sur l'ancienne sente des âniers qui partait de La Ferrière sur Risle pour amener le charbon et le fer à Caen »



A l'intérieur : le parterre où sera plantés des arbustes

A l'intérieur de l'enclos, il reste les souches des arbres abattus par la tempête de 1999. Leur élimination est impossible au risque d'effondrer la croix. Le petit parterre central montre la difficulté de rénover un monument ancien puisque les bordures qui le composent sont désormais introuvables.

QUELQUES NOUVELLES DE L'ENTRETIEN DES ROUTES

La voirie de la commune est divisée en voirie communale, voirie rurale et voirie départementale. Cette dernière est entretenue par le Conseil Général. Nous avons 40 kilomètres de routes et chemins ruraux et communaux. Depuis, 2003, nos 13 kilomètres de routes communales sont entretenues (y compris le broyage des bermes) par la Communauté de Commu-

nes dans le cadre des transferts de compétences. L'objectif est de maintenir le même niveau qualitatif puisque notre voirie a la réputation d'être en bon état. Le programme de travail est établi tous les ans, en concertation avec la Communauté de Communes. Quelques exemples de voiries communales : la route de la Bodinière qui part de la Mairie vers Montreuil l'Argillé a été refaite, pour partie, l'année dernière. Celle du Geai (VC13) qui démarre au conteneur à ordures ménagères a été revêtue d'un enrobé cette année. La solution de l'enrobé, plus résistante, a été préférée car cette voie était instable. **Tous les ans, une somme moyenne de 20 000 euros est consacrée à l'entretien et la réfection des chaussées communales.**



La route du Geai refaite en enrobé

nes dans le cadre des transferts de compétences. L'objectif est de maintenir le même niveau qualitatif puisque notre voirie a la

CHIFFRES CLES

Le budget provisionné en 2007 pour l'ensemble des travaux d'embellissement est d'environ 20 000 euros. Ils sont rendus possibles par une bonne gestion du budget communal et par une augmentation des recettes notamment la dotation de fonctionnement et la perception de taxes professionnelles.

LES AUTRES TRAVAUX

Mise en valeur du Monument aux morts

Un muret en briquettes va être posé tout autour afin d'installer un espace fleuri. Le Monument sera prêt pour les prochaines célébrations notamment celles de l'Armistice du 11 novembre.



Réfection et mise hors d'eau de l'espace propreté

Le premier objectif est de faire un drainage afin d'éviter les flaques d'eau. Hors la ligne EDF qui surplombe l'espace imposera certainement de le déplacer pour que le retrait des bacs avec le bras élévateur soit sécurisé. Les travaux sont financés, sur demande du Conseil Municipal, par la Communauté de Communes qui est désormais en charge de la gestion des ordures ménagères.

